

Actualités paroissiales pour le mois de septembre 2025



Actualités paroissiales pour le mois de septembre 2025

Permanence au presbytère de Vic-Fezensac :

Une permanence est assurée par des fidèles laïcs de la Paroisse **tous les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h au presbytère 14 rue du Foirail**

Les messes :

Les messes en semaine

Le lundi à 8 h, le mercredi, le jeudi et le samedi à 8h30, le vendredi à 10h30 à l'église de Vic-Fezensac

Les messes dominicales

Le samedi soir à 18 h dans un village de la Paroisse Ste Fauste du Fezensac (cf. feuille paroissiale)

Le dimanche messe à Vic-Fezensac à 10h30

Adoration à 17h30

Vêpres à 18h30

12/09 : Le Saint Nom de Marie
 16/09 : St Corneille et Cyprien
 19/09 : Notre Dame de la Salette
 21/09 : St Matthieu
 23/09 : St Pio de Pietrelcina
 26/09 : St Côme et Damien
 27/09 : St Vincent de Paul
 29/09 : St Michel, Gabriel, Raphaël
 01/10 : St Thérèse de l'Enfant Jésus
 02/10 : Les saint Anges gardiens
 04/10 : St François d'Assises

Le mot du curé

Ma nomination à la charge curiale sur la paroisse Ste Fauste du Fezensac prend effet au 1^{er} septembre. Mais quelle différence entre l'administrateur et le curé ? Les canons 515 à 552 du Code de droit canonique traitent des paroisses. Ils introduisent un certain nombre d'innovations par rapport à l'ancien Code. Alors que celui-ci définissait la paroisse comme bénéfice confié en titre à un prêtre ou à une personne morale, l'élément cura animarum n'étant posé qu'en second lieu (cf. C/C 1917, can. 451 § 1), la paroisse est désormais décrite comme une communauté de fidèles dont le soin des âmes est confié à un prêtre qui en est le pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain. L'accent est mis dorénavant sur la cura animarum, le système bénéficial étant d'ailleurs appelé à disparaître selon le nouveau can. 1272. Par ailleurs, dans le Code de 1917, le territoire entrainait dans la définition de la paroisse. En 1983, c'est la communauté qui définit et constitue la paroisse, mais le territoire demeure le critère habituel qui la délimite et circonscrit, tout comme il délimite et circonscrit l'Eglise particulière. La définition du curé fait explicitement référence aux trois fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner que celui-ci est tenu d'accomplir pour ceux qui lui sont confiés. On remarque également l'augmentation de compétence de l'évêque diocésain pour ériger, supprimer une paroisse ou en modifier les limites, pour ériger des paroisses personnelles ou des quasi-paroisses dans son diocèse, pour pourvoir à la charge pastorale d'une manière autre que par l'érection d'une paroisse ou d'une quasi-paroisse traditionnelle. Une des innovations les plus remarquées est sans conteste celle qui crée la nouvelle forme d'office curial prévue aux deux paragraphes du can. 517. Elle semble de plus en plus utilisée par les évêques diocésains, alors que l'intention du législateur y voit une formule exceptionnelle. Simplement, disons que l'administrateur est un prêtre nommé pour gérer les affaires courantes. Quant au curé, il a la responsabilité particulière de prendre soin des âmes (cura animarum). Pour préciser cette notion canonique, je porte à votre connaissance ce commentaire du Code de Droit Canonique. Vous savez mon attachement à l'élan suscité par le Concile Vatican II. Le Code de 1983 en est un des fruits précieux qui enrichit spirituellement le droit de l'Eglise. Abbé Emeric de Rozières +

Lien de la paroisse catholique Ste FAUSTE du FEZENSAC



En résumé, notez que pour soigner vos âmes, le curé a la triple charge de vous enseigner (la Parole de Dieu), de vous sanctifier (par les sacrements), de vous gouverner (c'est-à-dire de veiller à l'unité de la communauté eucharistique)
 Quel programme ! Prions les uns pour les autres...

Pour vérifier les horaires de messe, consulter le site Messes.info :
<https://messes.info/>

Messes en semaine à 8h30 à l'église de Vic-Fezensac mercredi, jeudi et samedi à 10h30 le vendredi

Les jeudis : adoration et confessions après la messe (sauf circonstances particulières)

Lundi 1^{er} septembre :

7h30 : Messe à Vic-Fezensac

Mercredi 3 septembre :

8h30 : Messe à Vic-Fezensac

15h30 : Rencontre de l'équipe de rédaction du Carillon au presbytère

Jeudi 4 septembre :

8h30 : Messe à Vic-Fezensac suivie de l'adoration

Vendredi 5 septembre (1^{er} vendredi du mois) :

10h30 : Messe du 1^{er} vendredi du mois à Vic

Samedi 6 septembre (1^{er} samedi du mois) :

8h45 à 12h Assemblée diocésaine à la Maison Diocésaine à Auch

16h : Mariage de Nicolas MARCHAL et Céline THILLY à Vic-Fezensac

18h : Messe à Marambat

Dimanche 7 septembre : 2^e SEMAINE DU T.O

9h15 : Lecture encyclique "Spe salvi" à l'église

10h30 : Messe à Vic-Fezensac

17h30 : Adoration et vèpres

Jeudi 11 septembre :

8h30 : Messe à Vic-Fezensac. Pas d'adoration

9h : Rencontre des économes à Auch

1er septembre au 5 octobre

12/09 : Le Saint Nom de Marie
16/09 : St Corneille et Cyprien
19/09 : Notre Dame de la Salette
21/09 : St Matthieu
23/09 : St Pio de Pietrelcina
26/09 : St Côme et Damien
27/09 : St Vincent de Paul
29/09 : St Michel, Gabriel, Raphaël
01/10 : Ste Thérèse de l'Enfant Jésus
02/10 : Les saint Anges gardiens
04/10 : St François d'Assises

15h : Messe au Château Fleuri
18h30 : Réunion du Pôle Missionnaire à Auch

Vendredi 12 septembre :

8h30 : Messe du marché à Vic-Fezensac.
18h30 : réunion de l'EAP au presbytère

Samedi 13 septembre :

9h : Inscriptions au catéchisme et à l'aumônerie
au Foyer Paroissial

11h : Messe à Montégut-Gures et baptême de
Robin PEFFAU

Pas de messe dominicale anticipée

Dimanche 14 septembre : LA CROIX BLANCHE

Fête de la paroisse

10h30 : Messe d'installation canonique de

l'abbé de Rozières par Mgr Lacombe.

12h : Apéritif et repas au Foyer Paroissial

16h : Vêpres à l'église de Vic

Lundi 15 septembre :

7h30 : Messe à Vic-Fezensac

Du 16 au 20 septembre :

Pèlerinage à Lourdes de Lourdes Cancer
Espérance

Mercredi 17 septembre :

8h30 : Messe à Vic-Fezensac

Jeudi 18 septembre :

Pas de messe ni d'adoration

Vendredi 19 septembre :

10h30 : Messe du marché à Vic-Fezensac.

Samedi 20 septembre :

Pas de messe à Vic-Fezensac.

10h : Pèlerinage de St Fris à Bassoues

18h : Messe à Justian

Dimanche 21 septembre : 2^{ème} DIMANCHE DU T.O

9h15 : Lecture du Concile Vatican II « Gaudium
et spes » à l'église de Vic-Fezensac

10h30 : Messe à Vic-Fezensac

17h : Vêpres à Saint Clar

Lundi 22 septembre :

7h30 : Messe à Vic-Fezensac

Mercredi 24 septembre :

8h30 : Messe à Vic-Fezensac

Lien de la paroisse catholique Ste FAUSTE du FEZENSAC



15h : Messe à l'hôpital

Jeudi 25 septembre :

8h30 : Messe à Vic-Fezensac. Pas d'adoration

Vendredi 26 septembre :

10h30 : Messe du marché à Vic-Fezensac.

Samedi 27 septembre :

9h : Rentrée du catéchisme au Foyer Paroissial.

18h : Messe à Lamans (sous réserve)

Dimanche 28 septembre : 3^{ème} DIMANCHE DU T.O

9h15 : Lecture du Credo au Catéchisme de
l'Église Catholique

10h30 : Messe à Vic-Fezensac

16h : Le chœur d'hommes « Vaya con Dios » en
concert à l'église de Vic. Entrée 16 €.

17h : Vêpres à Mauvezin

Lundi 29 septembre :

7h30 : Messe à Vic-Fezensac

Mercredi 1^{er} octobre :

Pas de messe

Jeudi 2 octobre :

Pas de messe ni d'adoration

Vendredi 3 octobre (1^{er} vendredi du mois) :

10h30 : Messe du marché à Vic-Fezensac.

Samedi 4 octobre :

Formation des catéchistes à Auch

18h : Messe à Cahuzères (Lupiac)

Dimanche 6 octobre : 2^{ème} DIMANCHE DU T.O

9h15 : Lecture encyclique "Spe salvi" à l'église

10h30 : Messe à Vic-Fezensac

17h30 : Adoration et vêpres

Pour contacter la paroisse :

Abbé Émeric de Rozières, curé

14 rue du Foirail 32190 Vic-Fezensac

Tél. : 05 62 64 40 12 ou 06 14 52 55 28

Mél : paroisse.vicfezensac@diocese32.org

e.derozieres@diocese32.org

Permanences au presbytère

de 9h30 à 12h

Les lundis, mardis et vendredis

Ensemble avec nos aînés !

Les messes à l'hôpital de Vic-Fezensac sont réservées aux résidents et à l'équipe du Service Évangélique des Malades. Prochaine messe au château Fleuri le jeudi 11 septembre à 15h et à l'hôpital le mercredi 24 septembre à 15h.

Catéchisme :

Rencontre des parents le samedi 13 septembre de 9h à 10h30 au Foyer Paroissial et inscriptions des enfants

PLUS D'INFOS

Contactez Benoît au 06 89 75 67 64 ou Olivier au 06 11 13 47 53

Aumônerie du collège

Rendez-vous le samedi 13 septembre de 9h à 10h30 au Foyer Paroissial pour les inscriptions

PLUS D'INFOS

Contactez Aurore au 06 71 74 59 41

Actualités paroissiales

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Archevêque au 1er septembre 2025, l'abbé Émeric de Rozières est nommé, avec l'accord de l'Archevêque de Bordeaux, curé de la paroisse Sainte Fauste du Fezensac pour une durée de trois ans.

Son installation aura lieu le dimanche 14 septembre à 10h30 à l'église St Pierre de Vic-Fezensac

FÊTE DE LA PAROISSE



Dimanche 14 septembre aura lieu la fête de rentrée paroissiale selon le mode habituel :

10h30 : Messe à l'église de Vic-Fezensac. A cette occasion, Monseigneur Lacombe procédera à l'installation canonique de l'abbé de Rozières en qualité de curé.

12h : Apéritif offert suivi du repas 17 € (Assiette gasconne, Axoa de veau et ses pommes vapeur, Tarte aux pommes). Inscriptions au presbytère de Vic pendant les permanences ou par mél paroisse.vicfezensac@diocese32.org

16h : Vêpres.

VIC-FEZENSAC

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Eglise Saint Pierre - 16h

VAYA CON DIOS



CHOEUR D'HOMMES PYRÉNÉENS

Privilégiant les chants basques

ENTRÉE MINIMUM CONSEILLÉE 16 €

Organisé par les amis des orgues de l'église Saint-Pierre de Vic